

# MERM: Ensemble, mobilisons-nous pour la reconnaissance de la profession !

Depuis plusieurs années déjà c'est l'hémorragie : on ne recrute pas suffisamment et ceux qui sont là démissionnent ou quittent les établissements. Il est temps que le ministère réagisse en créant l'environnement nécessaire pour favoriser l'attractivité et la reconnaissance de nos métiers.

**Nous voulons être considéré.e.s comme des soignant.e.s !**

Grâce au mouvement de 2019 où toute la profession avait fait grève, nous avons obtenu la réalisation d'un rapport par l'inspection générale des affaires sociales (IGAS). C'est la préconisation du rapport : « Supprimer la différence de rémunération avec les infirmiers de soins généraux, liée à la prime Veil, dans le cadre de la refonte du régime indemnitaire de la fonction publique hospitalière. ». Aujourd'hui, rien n'a été fait dans ce sens et à chaque nouveau décret concernant les soignants, nous devons nous battre pour être inclus dedans, ça a été le cas pour la prime Buzyn, pour la prime de soins critiques...

**Nous ne voulons plus compenser le sous-effectif !**

Depuis plusieurs années déjà, nous travaillons en sous-effectifs ! L'activité ne cesse d'augmenter et le recrutement n'est pas suffisant. Pour les manips qui sont là, les conditions de travail se dégradent. Il faut faire toujours plus avec toujours moins.

La première étape pour revenir à l'effectif, c'est éviter que les manips ne partent ! Il est temps de recréer un environnement qui favorise la reconnaissance de notre profession.

Les mêmes problématiques sont identiques dans tous les établissements, c'est pourquoi nous appelons l'ensemble de la profession à réinitier le mouvement de 2019 par tous moyens : Grève, rassemblement, interpellation de la direction / des élus (députés, maires, sénateur, etc), de l'ARS, du ministère...

**Les solutions proposées par le ministère de la santé devraient préparer le système de santé de demain. Le renforcement de la place des professions paramédicales comme les manipulateur.trice.s en électroradiologie médicale est un enjeu majeur pour l'avenir. La volonté reste entière et identique à celle de tou.te.s les professionnel.le.s de santé, pour avoir les moyens d'exercer pleinement notre profession avec toute notre énergie et nos compétences au service d'une prise en charge de qualité due au patient. Nous restons mobilisé.e.s pour cela !**

## PAS DE RADIO PAS D'HOSTO MANIPS = SOIGNANTS

**Les revendications sont toujours les mêmes !**

- ➔ Prime Veil de 90 € pour réduire la différence de rémunération entre les infirmier.e.s et les MERM (recommandation n° 13 du rapport IGAS).
- ➔ Augmentation de la rémunération au regard de la qualification et des responsabilités de 300 € nets minimum pour toutes et tous.
- ➔ Prime tutorat à tou.te.s les MERM puisque nous encadrons toutes et tous des étudiant.e.s
- ➔ Prime Buzyn à tou.te.s les MERM puisque nous intégrons tou.te.s des urgences dans nos programmes.
- ➔ Prime de soins critique pour l'ensemble des agents qui prennent en charge des patient.e.s de réanimation ou de soins critique.
- ➔ Respect de tous les temps partiels de droit et de convenance personnelle, sans chantage au changement de service, ce qui constitue un management pathogène et une discrimination sexiste.
- ➔ Protection spécifique des femmes enceintes (MER/IDE) dans les services d'imagerie.
- ➔ Utilisation exclusive, par les MERM, des équipements d'imagerie médicale à visée diagnostique ou thérapeutique.
- ➔ Mise en place d'un effectif normé selon les spécificités des services pour garantir la sécurité des patient.e.s et des personnels et la qualité des soins.
- ➔ Reconnaissance de la pénibilité et de l'exposition aux risques inhérents à la profession, notamment les risques liés à l'exposition aux rayonnements ionisants, pour un départ anticipé possible à 59 ans pour tou.te.s avec bonification des années travaillées en service actif.
- ➔ Passage automatique en classe supérieure dès lors que les conditions sont atteintes par l'agent.e.
- ➔ Dans le cadre du droit de remord : Obtention automatique du concours réservé pour l'ensemble des agent.e.s qui en font la demande.
- ➔ Attribution de moyens financiers affectés à l'amélioration des conditions de travail et à la garantie de sécurité de toutes et tous.
- ➔ Suppression de la tarification à l'activité en radiologie comme dans tout l'hôpital.
- ➔ Suppression de la taxe sur les salaires.

**POUR IMPOSER UNE JUSTE RECONNAISSANCE DE NOTRE PROFESSION ET FAIRE ENFIN AVANCER NOS REVENDICATIONS, NOUS APPELONS LES MANIPS RADIO À SE MOBILISER PAR TOUS LES MOYENS DANS LEURS ÉTABLISSEMENTS !**

